

## EDITO

### **18 NOVEMBRE 2015 A LA DGFIP : LA GREVE PARTOUT, PAR TOUS, POUR TOUS !**

Le 18 novembre, est convoqué un Comité Technique de Réseau (CTR) avec pour principal point à l'ordre du jour le budget de la Direction Générale des Finances publiques (DGFIP). Pour 2016, il prévoit 2130 suppressions d'emplois et une nouvelle baisse du budget de fonctionnement, soit des mesures qui vont une fois de plus accélérer la dégradation des conditions de vie au travail, les restructurations et affaiblir la capacité de la DGFIP à exercer ses missions.

Ces annonces interviennent alors qu'au surplus, la Direction générale refuse de communiquer ses choix en matière de restructurations et qu'elle envisage de remettre en cause certaines règles de gestion. A titre d'exemple, elle compte obliger les agents à demeurer 3 ans dans leur direction de première affectation après la réussite aux concours C et B et supprimer les mouvements complémentaires de mutation des agents A et B. Les organisations syndicales représentatives de la DGFIP ont demandé audience aux Ministres.

Tout ceci a pour toile de fond le lancement de la retenue à la source, la mise en place de la réforme territoriale dans l'ambiance délétère d'un discours anti-fonctionnaires. Dans le même temps, le dialogue social aura rarement été aussi difficile à la DGFIP, au Ministère et à la fonction publique, notamment suite à la décision brutale du Premier Ministre d'imposer le protocole « PPCR » rejeté par des organisations syndicales représentant plus de 50% des fonctionnaires.

Nous exigeons d'autres choix pour la DGFIP :

- l'arrêt des suppressions d'emplois, des moyens financiers adéquats, la transparence et un moratoire sur les restructurations et l'ouverture de véritables discussions,
- des mesures d'urgence : respect des statuts particuliers et retrait du projet de déréglementation des règles de gestion, utilisation du budget de la « prime d'intéressement collectif » pour revaloriser les régimes indemnitaires, plan d'amélioration des conditions de travail,
- La reconnaissance du travail des agents de la DGFIP par la revalorisation des régimes indemnitaires et l'abandon du RIFSEEP.

Les organisations syndicales Solidaires Finances Publiques, CGT Finances Publiques et FO DGFIP interpellent l'Association des Maires de France lors de son congrès du 17 au 19 Novembre sur la dégradation de la situation de la DGFIP.

Elles appellent l'ensemble des agents des finances publiques :

- A participer aux nombreuses actions en cours de la période et à les amplifier.
- A se mettre massivement en grève le 18 novembre pour manifester leur opposition aux mesures proposées et exiger : l'arrêt des suppressions d'emplois et des restructurations incessantes, une amélioration des conditions de travail et une vraie reconnaissance.

**Le 18 Novembre, pour vos revendications nationales et locales, Personne dans les services,  
RASSEMBLEMENT 10H à la sous-préfecture de Valenciennes pour remise de pétition au sous-  
préfet et conférence de presse.**

**MANIFESTATION 14H A LILLE DEVANT LA DRFIP**

# CUL ET CHEMISE

« Tandis que l'acte de violence de l'ouvrier apparaît toujours, est toujours défini, toujours aisément frappé, la responsabilité profonde et meurtrière des grands patrons, des grands capitalistes, elle, se dérobe, elle s'évanouit dans une sorte d'obscurité. »

## Jean Jaurès devant la Chambre des Députés en 1906.

« On nous a demandé de faire des efforts, on les a fait... Ça fait 4 ans que nos salaires n'ont pas évolué, 4 ans qu'on travaille pour rien. Et c'est nous qui trinquons. Et on nous demande aujourd'hui d'être gentils et de comprendre ?... On n'est pas venu chercher le conflit, Messieurs, on n'est pas venu pour être violents, on n'est pas venu pour vous manquer de respect.... On est venu pour voir des gens qui puissent nous apporter des réponses et avoir le sentiment, l'impression, d'être pris en considération. Juste ça. Mais même ça, vous ne pouvez pas nous le donner. Pourtant, on est fier de le porter cet uniforme. Nous, on se bat pour notre compagnie. »

Très émue, une salariée d'Air France, tente d'interpeller des cadres supérieurs lors de l'envahissement du Comité Central d'Entreprise du 5 octobre. Elle n'a eu droit qu'à leur silence méprisant : ils continuent de discuter entre eux, comme si de rien n'était.

La scène a été filmée par une autre salariée et postée sur Facebook (Naty BeyCdg). Mais contrairement aux images de 2 cadres sans chemise, elle a peu été reprise par les médias qui modèlent l'opinion dans notre pays... C'est pourtant plus que leur chemise que vont perdre les 2900 hommes et femmes que la société Air France va éjecter de ses effectifs (sans parachute doré). De cette violence aucune mention dans la presse aux ordres !

Ni de la part de nos gouvernants. Il est vrai qu'en matière de dialogue social, ils n'ont plus grand chose à envier aux méthodes patronales. Ils viennent de nous le prouver en imposant le protocole d'accord minoritaire sur les parcours professionnels, les carrières et les rémunérations (PPCR), se mettant ainsi hors la loi !

Peut-être y a-t-il aussi une question d'accointances vestimentaires : il devient chaque jour de plus en plus évident que ce gouvernement est cul et chemise avec les milieux d'affaires dont on connaît l'aver-

sion pour les « sans-culottes » qui veulent changer ce monde inhumain.

Que reste-t-il aux salarié-es quand le gouvernement, répondant aux desiderata du patronat, casse le code du travail, déglingue les services publics, s'assoit sur le dialogue social et enfile l'uniforme libéral à l'envi ?

Il arrive que la colère et le désespoir se traduisent en violence, mais finalement, la violence, les salariés la retournent le plus souvent contre eux-mêmes. Une étude du Conseil Économique et Social de 2007 évalue le nombre de suicides en lien avec le travail à près de 400 par an.

Un phénomène en pleine expansion, en lien direct avec l'intensification que connaît le travail selon Annie Thébaud-Mony, sociologue et directrice de recherche à l'Institut National de la Santé et de la Recherche Médicale (Inserm) : « En quelques années, l'obligation de travail s'est transformée en obligation de résultat. Les salariés sont soumis à des contraintes de plus en plus fortes, surtout en termes d'objectifs, et sont enjoins de s'investir toujours davantage dans l'entreprise. Chaque carrière faisant l'objet d'un traitement individualisé, chacun se retrouve seul, sans beaucoup d'espace pour négocier, face à des exigences sans cesse renforcées ».

## ALEXANDRE LE PETIT

Lors des « Entretiens de Royaumont » de décembre 2014, devant un parterre de dirigeants d'entreprises, Alexandre de Juniac, Pdg d'Air France-KLM, s'est interrogé sur la notion d'acquis sociaux qu'il juge très imprécise et très floue : la durée légale du travail ou l'âge de la retraite par exemple, mais aussi l'interdiction du travail des enfants... dont le bien fondé lui semble douteux. « On a d'abord interdit aux enfants de moins de huit ans de travail-

ler, puis c'est monté à douze ans, puis à seize (...) C'est quoi, l'âge d'un enfant de nos jours ? Est-ce que c'est 16, 18, c'est 20 ans, c'est 22 ans ? (...) On pense donner le droit de vote à des enfants de 16 ans. Est-ce qu'il faut les faire travailler, pas travailler ? Pas sûr ». Quant au dialogue social, de Juniac livre une anecdote : « Comme le disait mon homologue de Qatar Airways\*, hier, à propos de la grève, M de Juniac, chez nous, ce ne serait pas possible, on les aurait tous envoyés en prison ».

**Applaudissement dans la salle !**

**A vous de juger !!!**



## Sapin hors sol

Depuis quelques jours tout le monde rétropédale suite à la note interne de la DRFIP des Alpes Maritimes qui dit noir sur blanc ce qu'ici on nous dit ouvertement depuis un bon moment.

Eh bien nous y sommes. Notre bon ministre, invité sur France Inter nous a fait un beau numéro d'équilibriste, expliquant qu'on va améliorer le service au contribuable en réduisant les moyens et en ne le recevant plus ou presque. Que nous dit-il en substance?

**"il y a des gens qui se déplacent pour avoir un certificat de non-imposition (...) Est-ce que ça vaut le coup de perdre du temps en venant dans un guichet pour avoir ce certificat de non-imposition alors qu'on peut l'avoir très facilement chez soi? "**

Ce n'est pas nouveau : Ce sont les plus démunis qui ont besoin de service public. Si on n'y prend garde, cette réflexion semble frappée de bon sens, sauf que... Effectivement, les gens qui ont besoin d'un « **certificat de non-imposition** » et nous encomrent nos accueils, ils n'ont qu'à le télécharger chez eux. Et s'ils insistent pour venir quand même, ils n'ont qu'à attendre d'être reçus dans les box.

C'est bien connu : Les «sans dents» aiment poi-reauter à la sécu, aux alloc, à la banque alimentaire, aux restos du cœur, à l'aide sociale des mairies, à pôle emploi (mais y vont-ils? C'est pas sûr)... et maintenant aux finances publiques.



En effet, s'ils n'aimaient pas ça, ils feraient leurs démarches en ligne... Viendrait-il peut-être à l'esprit de notre bon ministre que ces gens qui n'ont parfois pas à bouffer tous les jours ont peut-être d'autres priorités financières que de dépenser leurs sous pour l'achat d'un ordinateur, d'une imprimante et d'une connexion au monde radiieux de la mondiale toile? On connaissait déjà le ministre qui ne connaît pas le prix de la baguette ou du ticket de métro. Désormais nous innovons avec un ministre des finances qui ne sait pas que les «certificats de non-imposition» concernent quand même essentiellement des gens qui ont des faibles moyens.

## Une fois de plus, préservons nos acquis !

La retenue à la source nous est présentée comme une avancée sociale, une simplification qui réduirait les inégalités.

Et pourtant...

Non seulement il y aura toujours un décalage entre la perception des revenus et le paiement de l'impôt, mais elle engendrera, en plus, des risques nouveaux comme la perte de la confidentialité des éléments déclarés.

Elle constituera une aubaine pour les entreprises malveillantes

qui seront tentées de faire de la rétention d'IR, hier comme aujourd'hui, comme c'est déjà le cas pour la TVA depuis près de 50 ans...

Au final, la retenue à la source n'offrira pas de réelle valeur ajoutée pour les citoyens.

Au contraire, l'abandon de la progressivité de l'impôt sur le revenu amputera encore le pouvoir d'achat de nombreux contribuables qui seront plus nombreux à devenir imposables.

Et tout ça, pour faire soi-disant, des économies budgétaires.

Ainsi, on s'aligne sur les autres pays qui la pratiquent malgré eux, alors que notre système fiscal est envié de tant de nations, et on vient nous manger la laine sur le dos.

Ça vous laisse indifférent ?

## CALENDRIER PREVISIONNEL PAYES ET PENSIONS EN 2016

### PAYES 2016

Mois	Date de Remise	Date de Valeur
JANVIER	25	27
FEVRIER	23	25
MARS	24	29
AVRIL	25	27
MAI	25	27
JUIN	24	28
JUILLET	25	27
AOUT	25	29
SEPTEMBRE	26	28
OCTOBRE	25	27
NOVEMBRE	24	28
(1)DECEMBRE	20	22

### RÈGLEMENT DES PENSIONS

Mois	Date de Valeur
JANVIER	28
FEVRIER	26
MARS	30
AVRIL	28
MAI	30
JUIN	29
JUILLET	28
AOUT	30
SEPTEMBRE	29
OCTOBRE	28
NOVEMBRE	29

## BREVES

### **Pas assez d'agents pour gérer les exilés fiscaux**

Ce « retour au pays » devrait rapporter environ 2,7 milliards d'euros cette année à l'État. Seulement, il n'y a pas assez d'agents pour traiter tous les dossiers. À tel point qu'une partie d'entre eux ne pourra être traitée qu'en 2016. Cela n'empêche cependant pas le Gouvernement de continuer à supprimer massivement des emplois aux Finances publiques alors même qu'ils permettent, entre autre, d'améliorer le budget de l'État...

### **ARRIVEE SURPRISE ET MASSIVE DE PHOTOCOPIEURS DANS LES SERVICES**

**A DEFAUT DE BRAS, ON NOUS DONNE DES CRAYONS!!!**

### **La Cour des comptes veut saigner la Fonction publique**

Dans un rapport publié début septembre, la Cour des comptes demande à l'État de faire plus de 450 millions d'euros par an d'économies sur sa masse salariale. Elle demande 900 millions d'euros pour les autres administrations publiques. La rapport ajoute : « un objectif de non-remplacement d'un départ à la retraite sur deux permettrait une économie annuelle d'environ 750 millions d'euros ». Tout est dit !